



Le 15 février 2018

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2018-2019

Les inscriptions scolaires se feront au secrétariat de Mairie **aux heures d'ouverture habituelles.**

Du 12 au 31 mars 2018.

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- d'un justificatif de domicile
- du certificat de radiation de la précédente école.

Pour la classe maternelle, les enfants devront être nés au plus tard au 31 mars 2016.

Le Maire,



PAUDIERE Claude.